

## **Question orale de « Vivons Bezons, le groupe des élus communistes, socialistes & républicains » pour le conseil municipal du mercredi 15 novembre 2023**

Deux articles récents parus dans *Le Parisien* et signés Thibaud Chaffotte, en date du 24 octobre et du 7 novembre 2023, font état de soupçons de racket de la part d'un placier du marché Héloïse travaillant pour la société Mandon Somarep. L'article du 7 novembre évoque également des manœuvres d'intimidation à l'égard d'un commerçant. Ces faits ont fait l'objet d'un signalement au procureur de la République de la part du Maire d'Argenteuil et du député de la circonscription.

Sans présager des suites judiciaires qui seront données (une procédure est également en cours devant le tribunal administratif), ces révélations dans la presse ne peuvent que légitimement émouvoir les Bezonnaises et les Bezonnais car la société concessionnaire pour la gestion du marché Le Temps des Cerises à Bezons est la même que celle du marché Héloïse à Argenteuil.

Depuis trois ans, l'ensemble du conseil municipal s'accorde sur les défaillances graves et croissantes de la gestion de notre marché. Si rien n'est fait rapidement, c'est sa pérennité qui risque d'être affectée.

Nous avons d'ailleurs dénoncé lors du dernier conseil municipal la reconduction pour 6 mois de la convention avec la société Mandon pour le marché de Bezons.

Les méthodes évoquées sont graves... nous espérons qu'aucun fait de ce type n'a été commis sur notre marché communal. En tout cas, il y a tout lieu de s'en préoccuper au regard des informations diffusées dans la presse depuis plusieurs semaines.

C'est pourquoi nous posons les questions suivantes :

- Au regard des informations publiées dans *Le Parisien*, la commune de Bezons s'est-elle rapprochée de la société Mandon pour lui demander des éclaircissements sur les actes mis en cause ?
- La commune de Bezons a-t-elle demandé à la société Mandon de lui donner des précisions sur la manière dont elle recrute ses placiers ?
- La commune de Bezons s'est-elle rapprochée des commerçants du marché Le Temps des Cerises pour leur demander si des faits de rackets et d'intimidation avaient été signalés parmi eux ?
- La commune de Bezons envisage-t-elle d'accélérer la procédure pour établir une nouvelle convention et un nouvel appel d'offre afin de trouver un concessionnaire plus attentif à la pérennité et au développement du marché Le Temps des Cerises ?